



3 - AVR. 2012

5658

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du Samedi 24 mars 2012

Le samedi 24 mars 2012, Jérôme CELLIER et Eric JOUVE, Associés fondateurs de la SARL « *sur le Gâteau, les ateliers culinaires de Jérôme Cellier* » sise Parc du Roy d'Espagne, T6 Allée Granados, 13008 Marseille, se sont réunis pour organiser une Assemblée Générale Extraordinaire entre eux comme prévu par les articles 20 et 24 des Statuts de ladite société à responsabilité limitée.

L'Ordre du Jour mentionnait dans la convocation expédiée par la Gérance aux Associés, la validation des modifications suivantes

- adresse de l'Associé majoritaire désormais domicilié sis Parc du Roy d'Espagne, Tour 6 à Marseille (13008),
- dans l'article 2, ajout de « *La fabrication, la vente de produits glacés, de pâtisserie, de chocolaterie, de biscuiterie et de produits salés* »,
- dans l'article 3, ajout de « *La société pourra utiliser une dénomination commerciale différente, à savoir : So'glace* »
- dans l'article 4, comme suite à la décision de la Gérance, l'adresse du Siège Social est transférée sise Parc du Roy d'Espagne T6 Allée Granados à Marseille (13008),
- À part ces modifications présentées ci-dessus, les Statuts initiaux sont reconduits sans autre changement. *A compter du 25 Mars 2012*

Par un vote à l'unanimité, les Associés ont donné leur accord pour valider toutes ces modifications.

L'Ordre du Jour étant épuisé et sans autre question des Associés, l'Assemblée Générale Extraordinaire a été déclarée close à 13 heures 35.

**Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire établi en 2 exemplaires
pour servir et valoir ce que de droit.**

Marseille, le *24 Mars 2012*

Jérôme CELLIER

Eric JOUVE

www.cerisesurlegateau.fr